

3^{ème} rapide de Pornic - 7 rondes 2 x 15' +5''/coup

Dimanche 10 septembre 2023

Salle polyvalente de Ste-Marie sur Mer – Pornic

REGLEMENT INTERIEUR

Art 1^{er} :

Jade Echecs Pornic organise le 3^{ème} Rapide de Pornic, le dimanche 10 septembre 2023 à la salle polyvalente de Ste-Marie sur Mer rue du colonel Victor Bézier (44).

Art 2 : Organisation générale

Seront appariés à la première ronde, tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leur droit d'inscription avant 9 h 30.

Passé cet horaire, les joueurs seront appariés pour la deuxième ronde.

Appariements au système suisse intégral assistés par ordinateur (programme PAPI) version la plus récente.

Les règles du jeu sont celles de la FIDE (congrès Chenay Inde 2022) applicables en janvier 2023 et son article A5 pour les échecs rapides non supervisés. A noter entre autres :

- Le premier coup illégal sera pénalisé de 1 minute; le deuxième coup illégal perd la partie (art 7.5.4).
- Utiliser deux mains pour jouer un coup (roque, prise, etc.), est considéré un coup illégal (art 7.5.4).
- Appuyer sur la pendule sans avoir joué un coup, est considéré un coup illégal (art 7.5.3).
- L'arbitre peut intervenir pour signaler un coup illégal ou la chute du drapeau (art A.5.4 et A.5.5).

Cadence : Le tournoi A Principal et le tournoi B « Jeunes » se joueront en 7 rondes. Chaque joueur disposera de 15 minutes + 5'' par coup pour jouer sa partie.

Art 3 : Horaires (début des rondes)

Ronde 1 : 10h	Ronde 5 : 14h30
Ronde 2 : 11h	Ronde 6 : 15h30
Ronde 3 : 12h	Ronde 7 : 16h30
Ronde 4 : 13h30	

Remise des prix : 18h00

Art 4 : Prix

Tournoi B « Jeunes » : ouvert aux catégories Petit Poussin à Minime inclus, ayant un Elo rapide < 1300 ou Réservé <16 ans, ≤ 1300 Elo
Droit d'inscription : 3 € si inscription avant le 9 septembre, puis 4,5€
Récompense à tous les participants. Coupes aux meilleurs.

Tournoi A « Principal » : Les droits d'inscription sont de 12 € pour les adultes et 6 € pour les jeunes (juniors inclus), pour les joueurs pré-inscrits avant le 9 septembre.

Les droits d'inscription passent à 16 € pour les adultes et 8 € pour les jeunes pour les joueurs inscrits après ce délai.

Le pré règlement permet l'appariement au tournoi et l'arrivée pour la 1^{ère} ronde. Sauf justificatif (au plus tard 9h40 le 10 septembre 2023), Le paiement sera encaissé.

Le montant des prix sera affiché après la troisième ronde. Les prix seront établis en fonction des inscrits et ne sont pas cumulables. Les prix seront attribués à la place. Tout joueur absent à la remise des prix (18 h 00) perd le droit à son prix.

Prix au général : 200 € au 1er, 100 € au 2^{ème}, 50 € au 3^{ème}.

Prix par catégories si au moins 60 joueurs.

Art 5: Départage

Pour le classement final, les départages employés sont dans l'ordre : **Buchholz tronqué, Buchholz, Performance.**

Art 6 : Organisation

Les joueurs seront appariés en fonction de leur classement ELO rapide Fide de septembre 2023 ou FFE de 09/2023. Le tournoi est homologué par la FIDE (Fédération Internationale Des Echecs) et par la Fédération Française des Echecs.

La présentation de la licence A ou B est obligatoire.

Tout joueur non licencié pour la saison 2023-2024 au 10/09/2023 devra prendre une licence auprès de l'arbitre au profit du club organisateur. Obligation pour le joueur de remettre une attestation de réponses négatives au questionnaire santé fourni par l'arbitre.

Avant la partie, les joueurs vérifient leur couleur, la position de l'échiquier et des pièces et leur pendule.

Après la partie :

- les 2 joueurs remettront les pièces sur leur échiquier.
 - le gagnant ou le joueur avec les Blancs en cas de partie nulle donne le résultat à la table de contrôle (ou dans les emplacements prévus).
- En cas de non-transmission du résultat le résultat sera compté comme double zéro.

Art 7 : Informations diverses

- Il est interdit d'analyser les parties dans l'aire de jeu. L'aire de jeu est accessible au public.

- Eviter toutes discussions, attitudes, et lectures suspectes sanctionnables par des avertissements oraux, écrits...

- Interdiction de fumer et de vapoter dans les salles de tournoi.

- Les appareils électroniques doivent être maintenus en position **éteinte** dans l'aire de jeu. Tout joueur dont le téléphone sonnera en cours de partie se verra infliger partie perdue par un arbitre.

Note : chaque participant est susceptible d'apparaître sur une photographie publiée dans la presse ou sur Internet. En cas de refus, merci de bien nous le spécifier par avance.

Art 8 : Arbitrage et organisation

Responsable de l'organisation : M. Dominique PREAU.

Arbitre principal : M. Louis GARAY - AFO2.

Arbitres assistants : M. Gabriel SCHWARZ - AFC

M. Bernard CANNEVIÈRE - Stagiaire

M. Nathan RINEAU - Stagiaire

Art 9 : Respect du règlement

Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement intérieur. Une échelle de sanctions allant du simple avertissement à l'exclusion du tournoi est prévue dans les règlements de la FIDE.

L'Arbitre Principal

L'Organisateur